



France



Ovins et grandes cultures : nouvelles complémentarités pour une association traditionnelle

ÉTUDE FRANCEAGRI-MER

Ovins et grandes cultures : nouvelles complémentarités pour une association traditionnelle

Etude FranceAgriMer

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Carole Jousseins (Institut de l'Élevage)

Avec la collaboration de :

Catherine Venineaux-Delvalle (CA de l'Aisne), Gilles Saget (CA de la Haute-Marne), Jean-François Bataille, Vincent Bellet, Gérard Servièrre, Pierre Mischler (Institut de l'Élevage), Laurent Solas (CA Saône et Loire) et Yves Le Boulbin (ALYSE).

Maquette :

Annette Castres (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

Elodie Galan, Anne Julie Métivier, Jean-Michel Mouret, Catherine Venineaux-Delvalle et Laurent Solas

REMERCIEMENTS

Merci aux exploitants agricoles qui ont partagé avec nous leur vision de la complémentarité entre grandes cultures et élevage ovin.

Ovins et grandes cultures : nouvelles complémentarités pour une association traditionnelle

SOMMAIRE

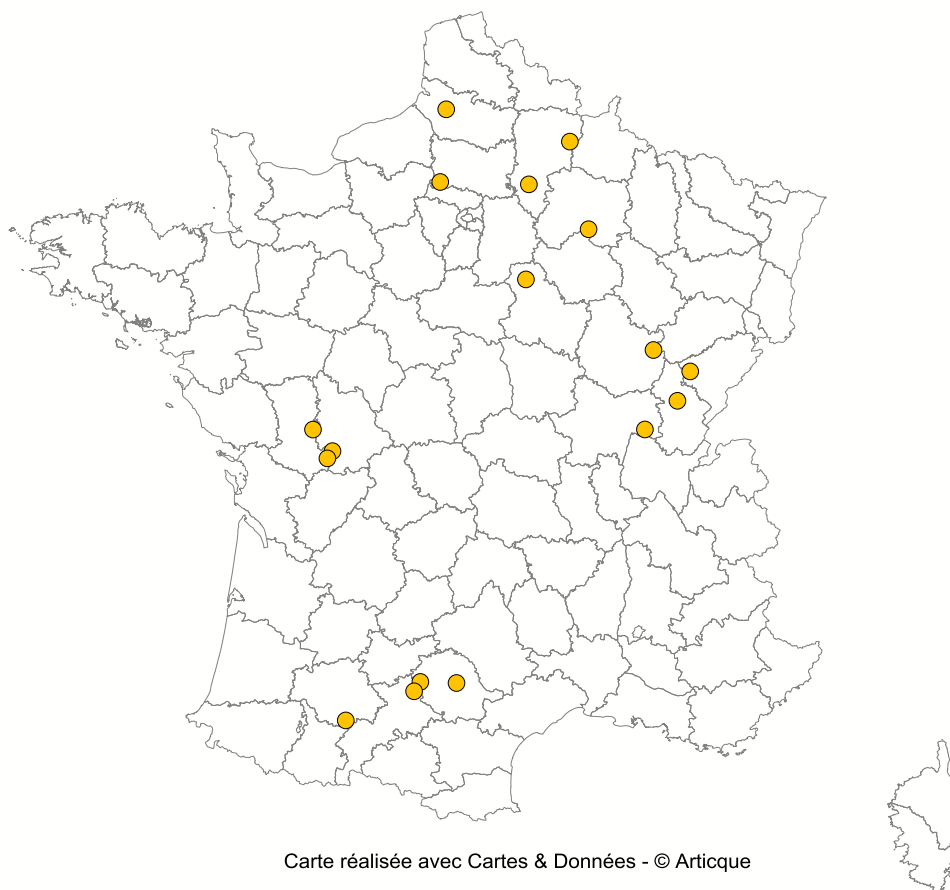
I. LA TRIPLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE MOTIVE LA CRÉATION DE L'ATELIER OVIN.....	5
II. CRÉER UN ATELIER OVIN EST TOUJOURS LE FRUIT D'UN COMPROMIS ENTRE LE PRAGMATISME ET LA PASSION DE L'ÉLEVAGE.....	5
III. AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE POUR MIEUX TIRER PARTI DES SYNERGIES ENTRE ATELIERS	7
IV. LES ENJEUX : LES COMPÉTENCES D'ÉLEVEUR, L'ORGANISATION ET LE VOLUME DE TRAVAIL.....	9
V. LA POLYCLTURE - ÉLEVAGE OVIN, DES OPPORTUNITÉS A SAISIR, UN ACCOMPAGNEMENT A CONSTRUIRE	10
VI. POLYCLTURE - ÉLEVAGE OVIN : 5 EXPLOITATIONS, 5 HISTOIRES	11



L'association « cultures – ovins » renforce la durabilité des exploitations

Malgré une forte diminution pendant de nombreuses années (- 38 % entre les Recensement Agricole [RA] 1988 et 2000, puis - 15 % entre les RA 2000 et 2010), aujourd'hui encore une brebis allaitante sur cinq est élevée dans les zones de cultures (source BDNI 2013). Et les signaux en faveur de l'élevage ovin dans ces zones sont au vert : PAC favorable, prix de l'agneau élevé, volatilité des prix en grandes cultures. La profession ovine communique afin d'inciter les céréaliers à créer des ateliers ovins. Nous avons rencontré 17 exploitants qui ont tenté l'aventure de la mixité ovins - céréales.

Figure 1 : 17 exploitations mixtes ovins - céréales enquêtées dans le cadre de l'étude VEGETOV (Source : projet VEGETOV – Institut de l'Élevage – FranceAgriMer, 2016)



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

I. LA TRIPLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE MOTIVE LA CRÉATION DE L'ATELIER OVIN

Pour justifier la création d'un atelier ovin, tous les exploitants enquêtés mettent en avant la nécessité économique de diversifier et de sécuriser les revenus. Mais il faut d'abord que l'élevage exerce un véritable attrait. La mise en place des techniques valorisant les complémentarités entre les deux ateliers (intercultures, utilisation de coproduits, cultures fourragères) confèrent des avantages agronomiques et économiques à ces systèmes : réduction des besoins en fumure minérale, aides PAC, dilution des amortissements du matériel et du coût de la main-d'œuvre salariée. Ces motivations et leur mise en pratique reflètent les différentes facettes de l'agroécologie.

Tableau 1 : avantages exprimés par les exploitants interrogés liés à la mixité polyculture – ovins viande, projet VEGETOV, Institut de l'Élevage 2016.

Avantages à la mixité	Fréquence des réponses	Poids* des réponses
Diversification du revenu	17/17	40 pts
Intérêt agronomique	15/17	47 pts
Attrait pour l'élevage	9/17	26 pts
Conforter la main-d'œuvre	9/17	25 pts
Valoriser des surfaces peu productives	8/17	17 pts
Valoriser des coproduits	7/17	27 pts
Valoriser des intercultures	7/17	26 pts
Valoriser des cultures fourragères	5/17	17 pts
Bénéficier d'aides PAC	5/17	11 pts
Impacts positifs sur l'environnement	4/17	18 pts
Valoriser des équipements et des bâtiments	2/17	5 pts

*Poids des réponses : avantage cité en premier en termes d'importance pour l'éleveur : 5 pts, en second : 4 pts, ... en cinquième : 1 pt

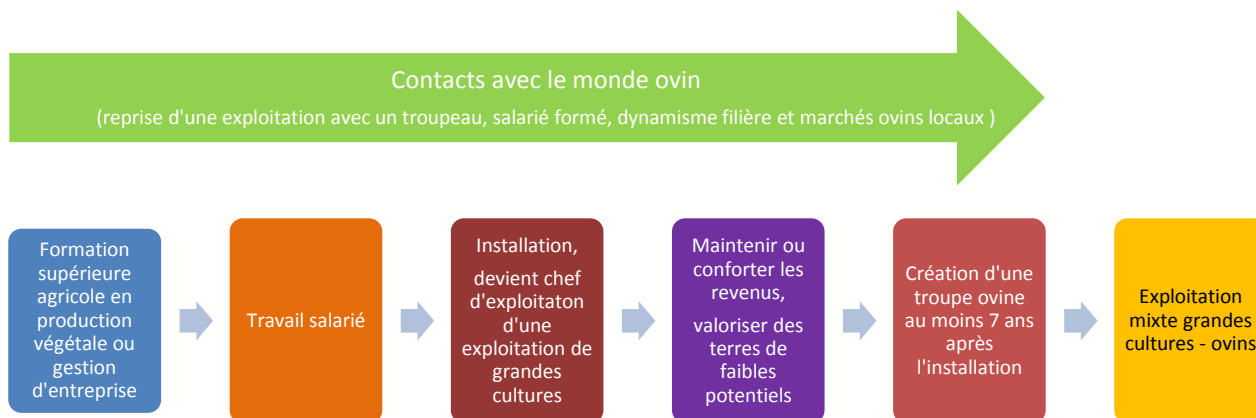
II. CRÉER UN ATELIER OVIN EST TOUJOURS LE FRUIT D'UN COMPROMIS ENTRE LE PRAGMATISME ET LA PASSION DE L'ÉLEVAGE.

Parmi les agriculteurs rencontrés qui ont créé une troupe ovine, deux profils se dessinent :

- des chefs d'exploitation qui **diversifient** les activités de l'exploitation ;
- des jeunes agriculteurs qui peuvent **s'installer**.

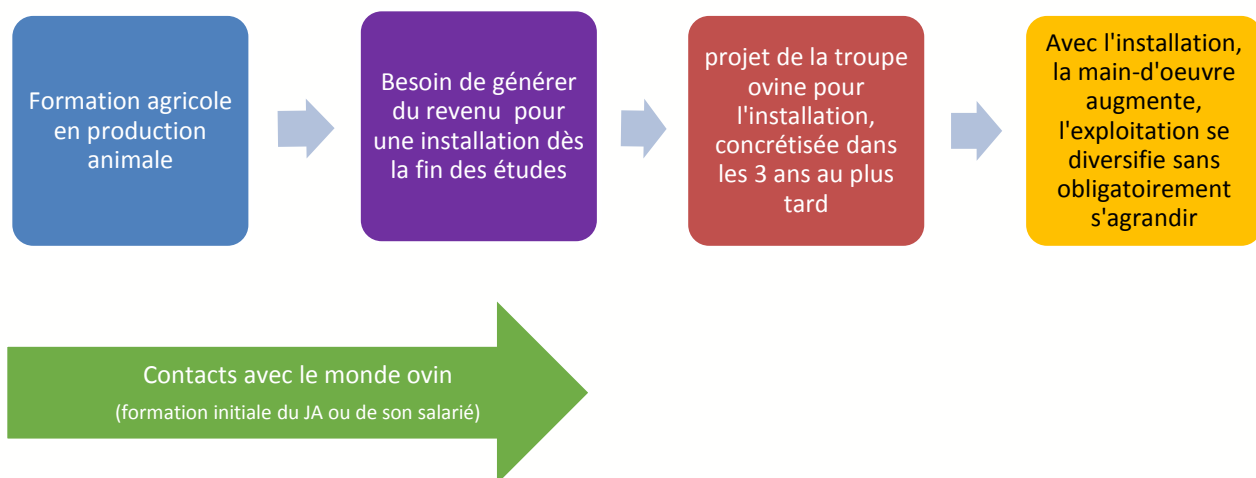
Le troupeau ovin est donc introduit plus tardivement dans le premier profil (plus de 7 ans après l'installation) que dans le second (moins de 3 ans).

Figure 2 : Trajectoire vers la création d'un atelier ovin dans une exploitation céréalière pour maintenir ou conforter une exploitation de grandes cultures



Source : projet VEGETOV – Institut de l'Élevage – FranceAgriMer, 2016

Figure 3 : Trajectoire vers la création d'un atelier ovin dans une exploitation céréalière pour permettre une installation

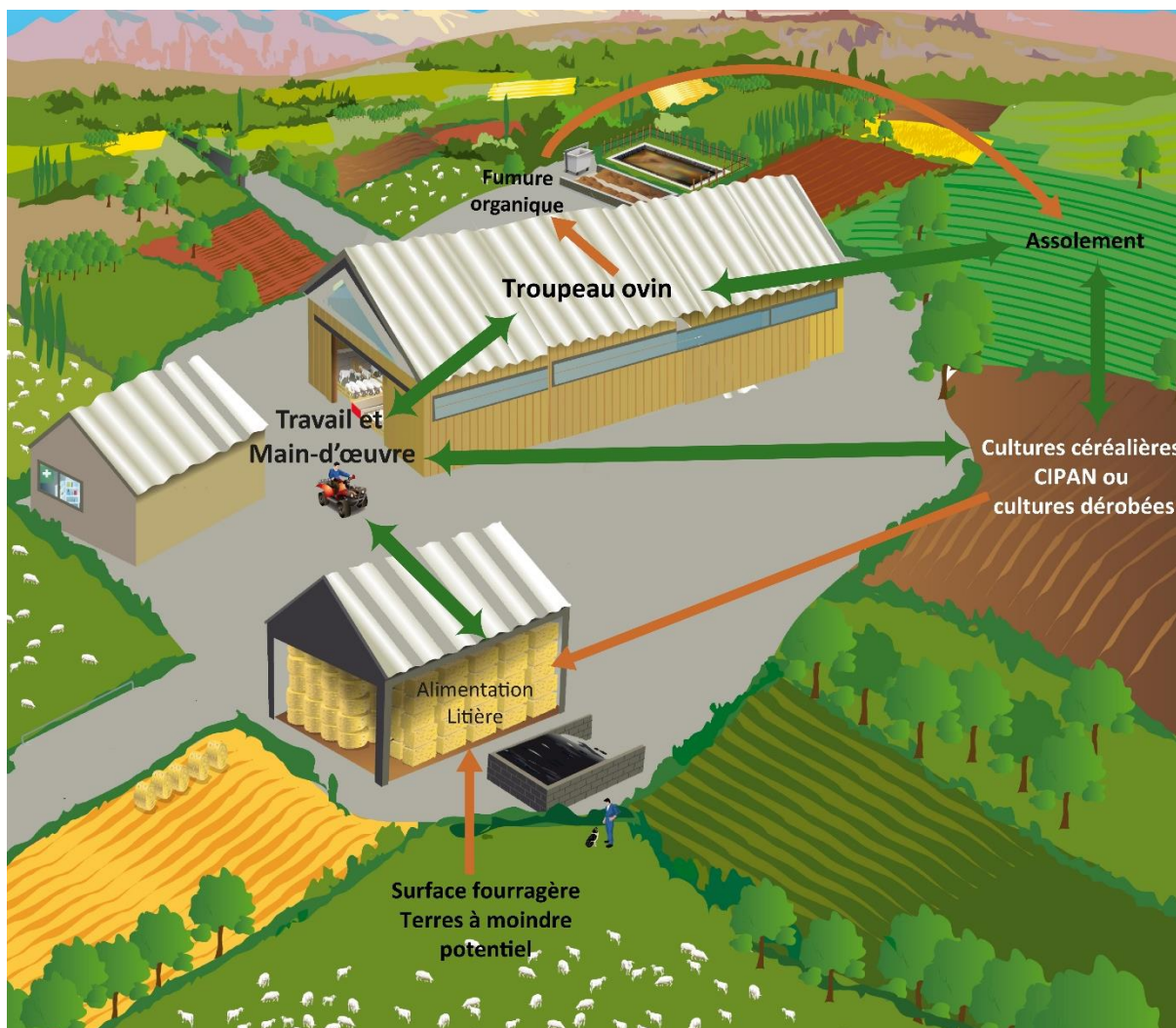


Source : projet VEGETOV – Institut de l'Élevage – FranceAgriMer, 2016

Le choix de la mixité est redevenu innovant et original. Beaucoup de ces exploitants sont dans des zones où la polyculture élevage existe, mais rarement avec la production ovine. Ils l'ont découverte (eux ou leur salarié), lors d'un stage en formation initiale, ou par la reprise d'exploitations avec des brebis, mais aussi grâce au dynamisme de la filière ovine qui peut mettre en avant un marché porteur et les possibilités d'accompagnement technique.

III. AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE POUR MIEUX TIRER PARTI DES SYNERGIES ENTRE ATELIERS

Figure 4 : Relations entre le troupeau et les surfaces dans les exploitations ovins et grandes cultures enquêtées.



Source : projet VEGETOV – Institut de l'Élevage – FranceAgriMer, 2016

- Flux de matières
- Interaction interne à l'exploitation

ORGANISATION :

Les surfaces à faible potentiel (éloignées, non retournables, en pente, trop humides) constituent la surface fourragère, souhaitée la plus réduite possible.

Les besoins du troupeau peuvent orienter les assolements. Les brebis valorisent les pailles, les CIPANs (cultures intermédiaires pièges à nitrate) et les cultures dérobées. Le prix de vente des grandes cultures influence le type et la part de grains destinés au troupeau. Les charges de fertilisation peuvent être réduites grâce aux restitutions du fumier et à la fixation de l'azote des cultures de protéagineux et des luzernes.

PRIORITÉS :

Au départ l'atelier ovin ne doit pas bouleverser le travail en grandes cultures, aussi les périodes d'agnelages sont calées pour interférer le moins possible avec le calendrier des travaux des grandes cultures. Mais parfois, au bout de quelques années, la « greffe » prend tellement bien que certains exploitants privilégient la conduite de l'atelier ovin pour caler les périodes de mise bas, non plus sur le temps libre laissé par les cultures, mais en fonction des périodes permettant de vendre les agneaux au meilleur prix.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE :

Les complémentarités entre ateliers pourraient être mieux prises en compte, mais l'approche technique se fait essentiellement par filière et les synergies sont encore peu travaillées. Ainsi, l'accompagnement technique « Grandes Cultures » ignore souvent la présence du troupeau pour piloter le choix des variétés, les apports de fumier pour calculer les apports d'engrais. Les CIPANs sont uniquement proposées par rapport à leur impact agronomique. Les techniciens d'élevage peuvent orienter les éleveurs qui veulent choisir des CIPANs ou des cultures dérobées à la fois pour leurs qualités agronomiques et pour leur valorisation par les brebis. Les conseils sur le troupeau intègrent *a minima* les possibilités d'apports alimentaires à partir des surfaces céréalières et peuvent porter sur le choix des variétés des cultures fourragères et des prairies temporaires, têtes de rotation.

Au final, quel que soit le niveau d'intégration des deux ateliers, ces exploitants recherchent un conseil technique plus global pour valoriser au mieux toutes les complémentarités de leur système mixte. Il n'y aujourd'hui que peu de conseillers « multiscartes » en capacité de conduire une approche globale et non atelier par atelier. Il s'agit d'un nouveau métier « à inventer ».



IV. LES ENJEUX : LES COMPÉTENCES D'ÉLEVEUR, L'ORGANISATION ET LE VOLUME DE TRAVAIL

Dans l'accompagnement des projets de création d'un atelier ovin deux questions cruciales ne sont pas suffisamment abordées :

- Les compétences nécessaires à la conduite de l'élevage : qui doit les acquérir, et quand ? Comment les acquérir ?

L'élevage ovin est très technique. La formation initiale et continue pour la maîtrise de la production ovine est indispensable, comme l'accompagnement par des techniciens ovins (devenus rares dans les zones de grandes cultures). Si c'est un salarié qui assume seul la responsabilité de l'atelier, comment l'exploitant fera-t-il face en cas d'absence de ce salarié s'il n'a pas acquis de compétences en élevage ?

Du temps pour les brebis chez les céréaliers ?

Les références Bilan-Travail (RMT Travail en Élevage, 2010) estiment le temps de travail de saison nécessaire pour 100 ha de céréales à 80 jours par an. La taille moyenne des exploitations françaises spécialisées en grandes cultures (RA 2010) est de 123 ha ce qui correspondrait de façon schématique à une centaine de jours de travail annuel. Sur le « papier », les céréaliculteurs ont donc du temps à consacrer à la diversification.

- L'astreinte et le volume de travail mis en regard des performances économiques de l'atelier ovin et des grandes cultures.

Il ne faut pas sous-estimer les questions liées à l'astreinte, au volume de travail, même quand le fonctionnement de l'atelier ovin n'interfère pas avec les pics de travaux des grandes cultures. Il faut savoir gérer :

- pour un exploitant seul ou un collectif d'exploitants (GAEC...) : les problèmes liés aux week-ends et aux vacances en plus des pics de travail des périodes d'agnelages.
- dans une exploitation avec salarié : son temps de travail, ses repos obligatoires, la durée légale du travail pendant les périodes de pics, son remplacement... Une vraie démarche de gestion de ressources humaines est indispensable.
- Il est également nécessaire de ne pas proposer des solutions « low-costs » : « ceux qui ont l'habitude de tracteurs de 200 CV ne veulent pas dérouler des ballots à la main ». Des solutions peuvent être mises en œuvre pour simplifier le travail mais elles sont à envisager dès le montage du projet : bien organiser le pâturage autour du bâtiment d'élevage, automatiser la distribution de l'alimentation, externaliser la récolte des fourrages, etc. Et parfois, il ne faut pas hésiter à confier la responsabilité des grandes cultures au salarié, ou à une entreprise spécialisée afin de se recentrer sur le troupeau.

Les exploitants interrogés ont choisi la mixité ovins-grandes cultures de façon raisonnée et sont globalement satisfaits de l'équilibre économique atteint grâce à la présence des deux ateliers. Quand le cours des céréales est élevé, l'intérêt des ovins leur semble moins évident, jusqu'à ce que la volatilité des cours se rappelle à eux : « la production de blé et de maïs c'est 1 000 t / an alors il y a un sacré impact du marché, à la hausse et à la baisse ». « Quand le cours des céréales est à 200 €/t, on se dit, qu'est-ce qu'on s'embête avec les brebis ! Mais le cours n'est pas toujours à 200 € ».

V. LA POLY CULTURE - ÉLEVAGE OVIN, DES OPPORTUNITÉS A SAISIR, UN ACCOMPAGNEMENT A CONSTRUIRE

Les signaux conjoncturels récents (PAC, cours des céréales et des agneaux) éclairent de façon positive les performances économiques de la production ovine. Cette dynamique se double de l'engouement actuel pour une agriculture écologiquement intensive, soulignant les effets positifs des systèmes de polyculture - élevage. C'est dans ce contexte que des céréaliculteurs passent le cap et créent un atelier ovin dans le but premier de conforter leur revenu, dans un contexte de volatilité extrême du cours des céréales.

Le redéveloppement de cette forme de mixité doit bénéficier d'un accompagnement spécifique sur les questions de travail : organisation, astreinte, pénibilité, remplaçabilité, gestion des ressources humaines, etc. Ce besoin général est particulièrement saillant dans ces systèmes où la comparaison entre les ateliers sur les performances économiques ramenées au temps passé est continue.

Les interactions et synergies entre les surfaces de grandes cultures et le troupeau ovin doivent également être mieux prises en compte, que ce soit d'un point de vue agronomique, technique ou économique.



VI. POLY CULTURE - ÉLEVAGE OVIN : 5 EXPLOITATIONS, 5 HISTOIRES

Ces 5 fiches présentent les trajectoires de 5 exploitants qui ont fait le choix de la polyculture-élevage. Les exploitants y livrent leur vision, leurs motivations autour des synergies entre ateliers, leur rapport au travail et le sens de leur métier.

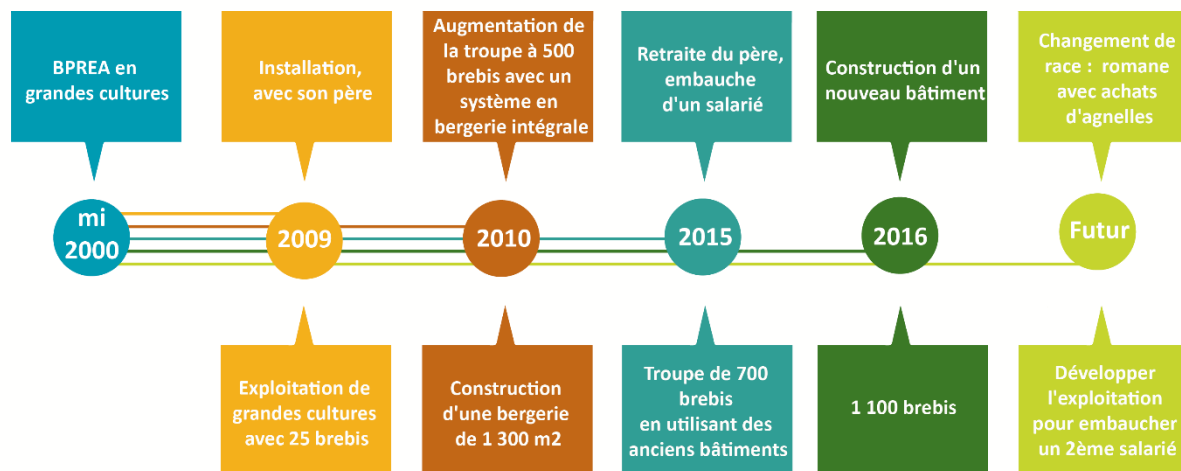


CREER UN ATELIER OVIN EN PLAINE CERELIERE POUR SECURISER SON SYSTEME

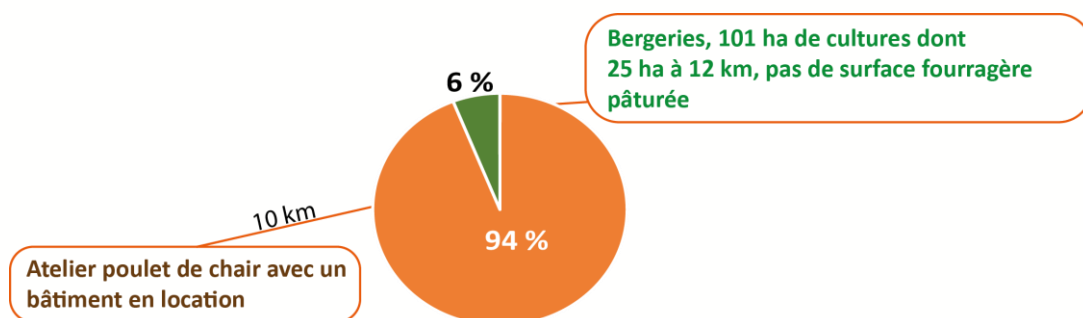
Exploitation de grandes cultures transmise dans un cadre familial, Marne.

Éléments clés : 101 ha, 700 brebis, 1 UMO exploitant, 0,5 UMO bénévolat, 1 UMO salariée.

TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION



ORGANISATION ET UTILISATION DE LA SAU



POLYCULTURE – ELEVAGE EN 3D



Synergies

« Mon atelier ovin est une production rentable et c'est grâce à lui que je me suis installé. Il est complémentaire des grandes cultures car il valorise la main-d'œuvre présente sur l'exploitation et les aliments disponibles dans la région ».

« Il apporte de la matière organique et des éléments fertilisants, et surtout il sécurise mon revenu. Avec les aléas climatiques et économiques, c'est un vrai atout ! »



Métier

« J'ai pris la décision d'être éleveur et de produire de la viande ovine dès mon installation en 2009. J'ai développé cet atelier pour pérenniser mon exploitation et sécuriser le revenu. J'aime ma liberté d'entreprendre ».



Travail

« J'ai choisi de développer l'élevage, et c'est atypique dans la région. Les autres exploitations aimeraient avoir du fumier mais sans faire d'élevage ! ».

« Mes bâtiments sont fonctionnels et avec la mécanisation de la distribution des aliments, je dispose de temps pour la surveillance des animaux. J'ai réparti les agnelages sur 3 à 4 périodes, avec un maximum de 300 brebis par lot et certainement 400 demain ».

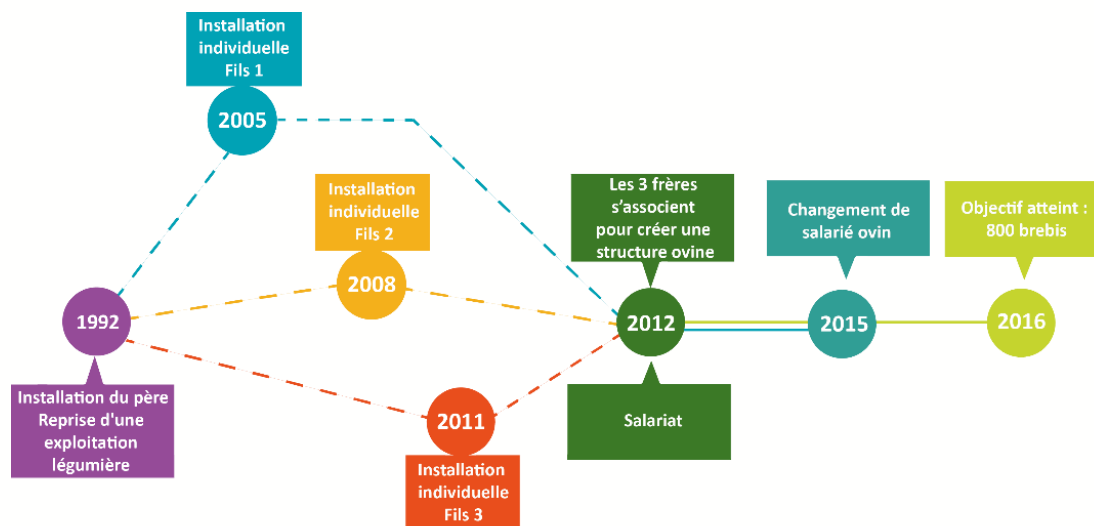
« L'agnelage est le moment le plus intéressant. L'embauche d'un salarié a aussi pour objectif de réduire la mortalité ».

DES OVINS POUR AUGMENTER LA PRODUCTIVITE DES SURFACES DE L'EXPLOITATION ET CREER DE LA VALEUR AJOUTEE

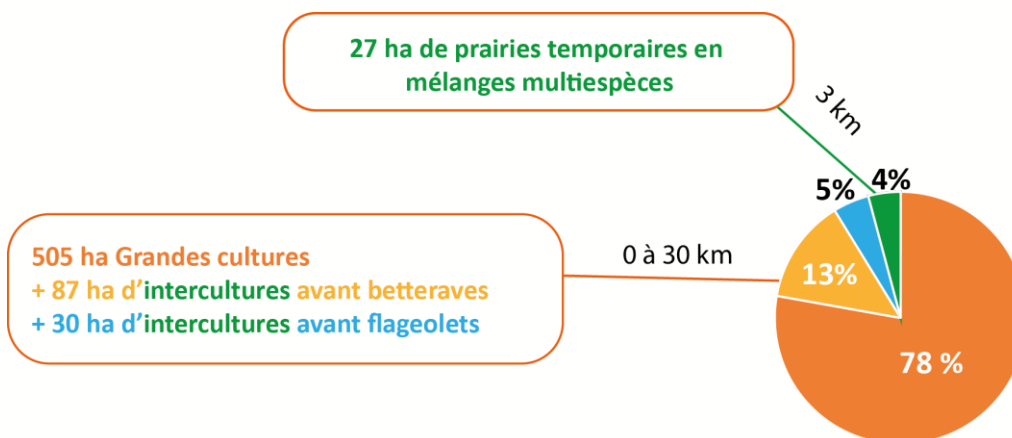
3 exploitations individuelles pour un atelier ovin en commun, Oise.

Eléments clés : 622 ha, 800 brebis, 2,4 UMO familiales, 2,5 UMO salariées.

TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION



ORGANISATION ET UTILISATION DE LA SAU



POLYCULTURE – ELEVAGE EN 3D



Synergies

« Un atelier ovin avec une UMO équivaut à un agrandissement de 30 ha. Les intercultures sont obligatoires, autant les valoriser. L'objectif était d'avoir un atelier suffisamment rentable pour embaucher. Ensuite sont venus

la réflexion agronomique et le non-labour : un couvert pâturé est toujours plus facile à travailler qu'un couvert récolté ou broyé. L'enrichissement de nos terres en matière organique est un enjeu aujourd'hui. C'est satisfaisant de se dire qu'on fait 2 récoltes par an en améliorant le sol »



Travail

« Nous avons un salarié spécialisé sur l'atelier ovin. Cette mission nécessite qu'il soit formé et compétent. Son emploi du temps et ses vacances sont déterminées en début d'année en fonction des périodes d'agnelages. L'un d'entre nous est responsable de l'atelier, prend les décisions stratégiques, assiste ou remplace le salarié durant les périodes d'agnelages ».



Métier

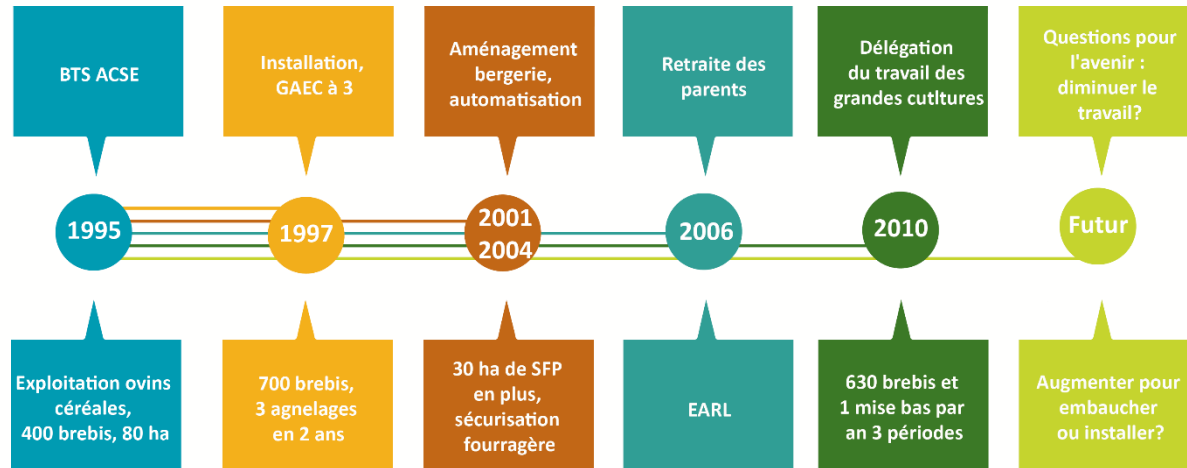
« Nous sommes avant tout des polyculteurs compte tenu du poids des cultures dans notre chiffre d'affaires. Cependant, nous apprécions la remise en cause permanente de l'élevage et les enjeux techniques de la complémentarité entre les productions. Les ovins nous donnent également bonne image vis-à-vis des concitoyens. Aucun problème pour déplacer des animaux sur les routes, même fréquentées ».

S'INSTALLER DANS UNE EXPLOITATION OVIN-CEREALES A 3, Y DEMEURER SEUL EXPLOITANT

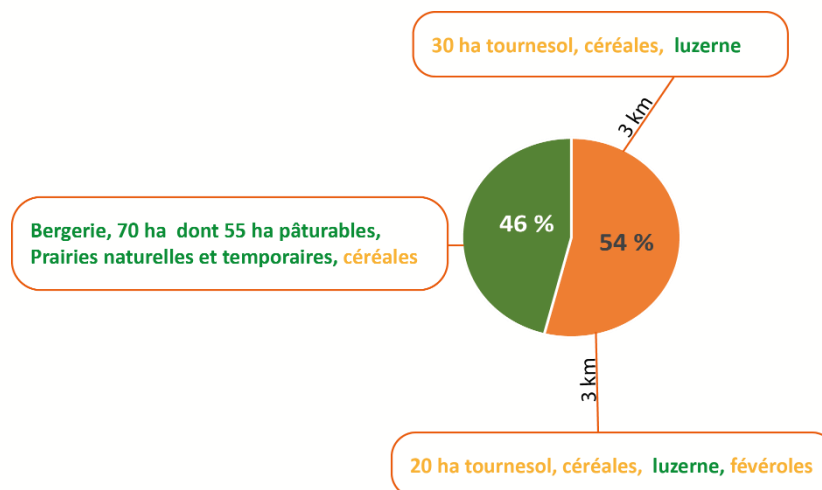
Exploitation ovins-céréales transmise dans un cadre familial, Tarn.

Éléments clés : 119 ha, 600 brebis, 1 UMO exploitant, 0,3 UMO bénévolat, 0,2 UMO salariée.

TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION



ORGANISATION ET UTILISATION DE LA SAU



POLYCULTURE – ELEVAGE EN 3D



Synergies

« Je pars des besoins du troupeau, mon assolement est réfléchi pour être le plus autonome possible, et s'il en reste à vendre, tant mieux ».

« Un accompagnement particulier sur les synergies ? Ces compétences-là n'existent pas, je les trouverais où ? »



Travail

« Je suis beaucoup plus technique sur le troupeau, c'est lui qui fait le revenu ». Simplification du système de reproduction, de l'alimentation.

Délégation des travaux grandes cultures à la CUMA.
« C'est la croisée des chemins, agrandir le troupeau ou réduire, maintenir mon revenu, ma charge de travail, embaucher ou pas. Et puis, mon neveu peut-être qu'il voudrait s'installer avec moi ? ».



Métier

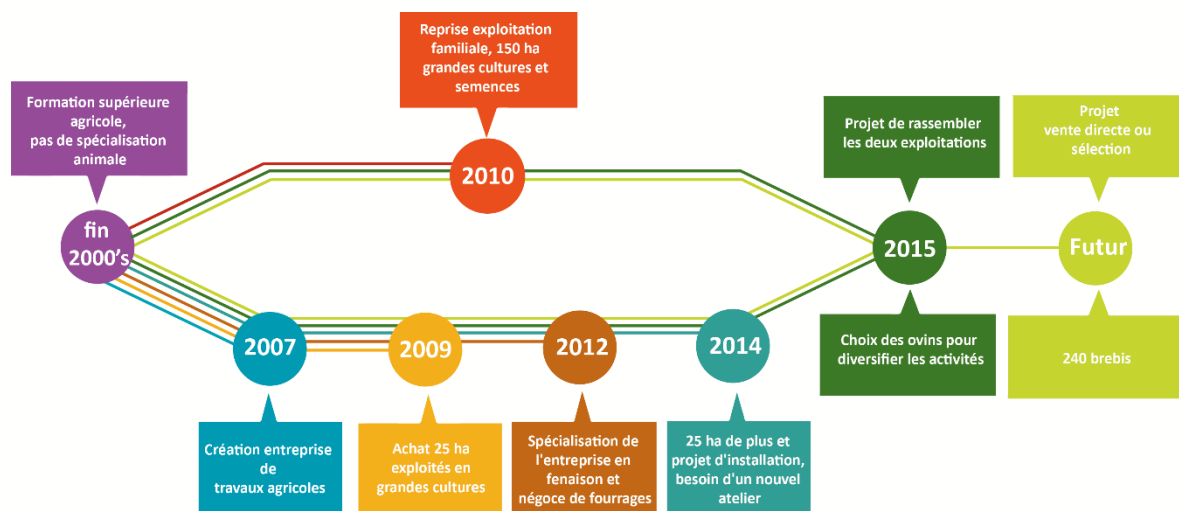
« J'ai envie de produire, de faire des agneaux, de faire pousser des choses, je veux vendre, je suis un producteur, je ne fais pas un métier pour entretenir le paysage, il y a une vraie approche économique ».

UN TROUPEAU OVIN POUR RASSEMBLER DEUX EXPLOITATIONS CEREALIERES ET TRAVAILLER EN FAMILLE

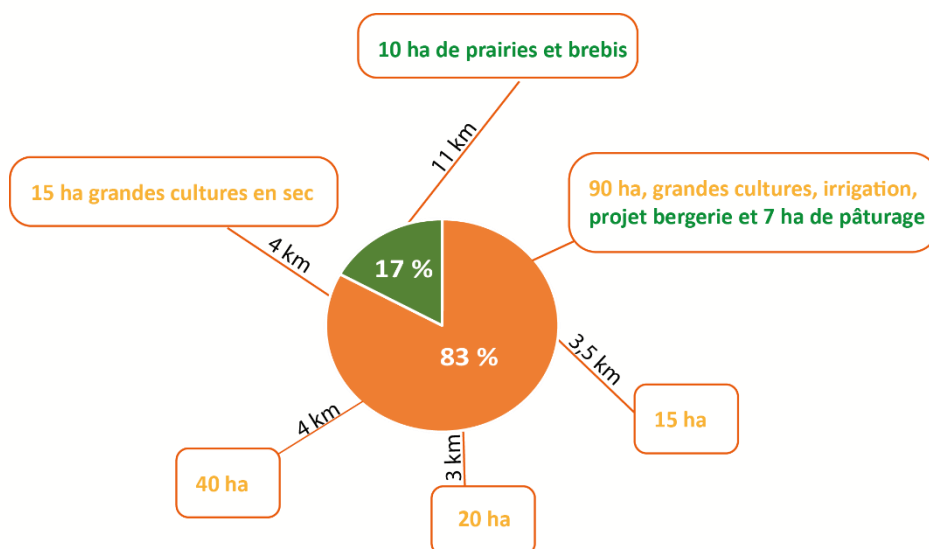
2 Exploitations céréalières qui se rassemblent autour d'un projet ovin, Haute-Garonne.

Éléments clés : 200 ha, 240 brebis, 1,15 UMO exploitant, 0,2 UMO bénévolat, 0,25 UMO salariée.

TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION



ORGANISATION ET UTILISATION DE LA SAU



POLYCULTURE – ELEVAGE EN 3D



« On va adapter notre système à la présence des brebis pour produire des agneaux Label mais on veut impacter le moins possible le calendrier des cultures, on va s'organiser avec l'ouvrier. Les brebis vont valoriser les CIPANs et les invendus du négoce ». « On va améliorer nos sols avec le fumier et avec les rotations ».



« Aujourd'hui, la priorité c'est de développer l'élevage mais il est important de respecter le rythme familial ».

« On va s'organiser avec le salarié pour se dégager du temps pour apprendre à travailler sur le troupeau ».



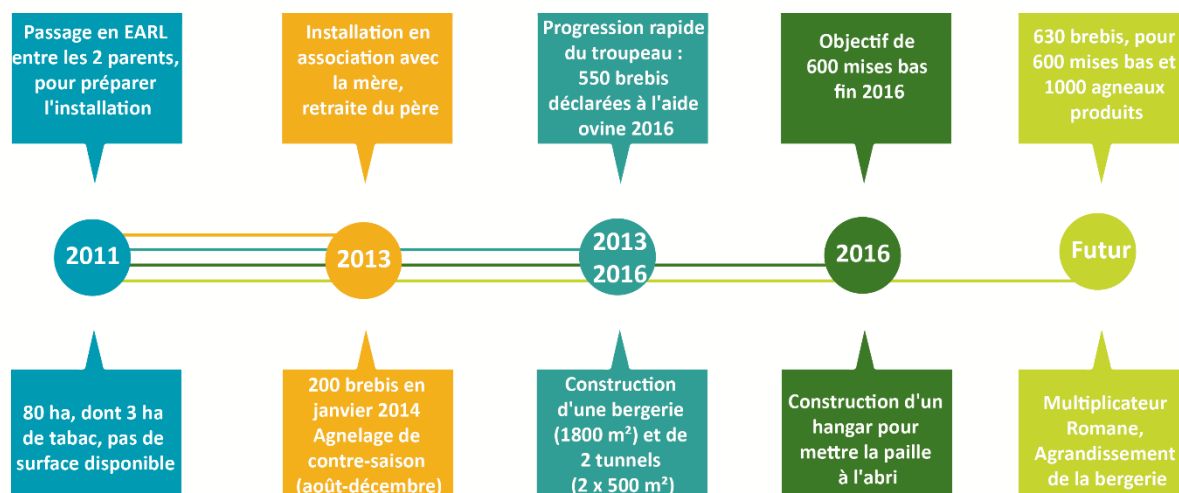
« On veut avoir la satisfaction d'une entreprise globale, faire un produit fini, ne pas vendre qu'une matière première comme le blé, et être moins dépendant du foncier. C'est un projet commun, un projet de vie, je veux de la stabilité ».

UN TROUPEAU OVIN POUR REPRENDRE UNE PETITE EXPLOITATION CEREALIERE... ET PAR AMOUR DU MOUTON

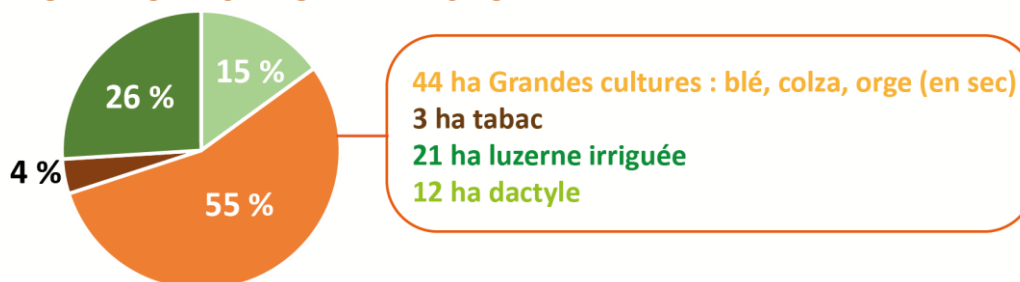
1 jeune qui crée un troupeau pour reprendre l'exploitation familiale, Vienne.

Eléments clés : 80 ha, objectif de 630 brebis, 1,5 UMO exploitant, 0,5 UMO bénévolat, 0,3 UMO salariée (saisonniers : effeuillage tabac).

TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION



ORGANISATION ET UTILISATION DE LA SAU



POLYCULTURE – ELEVAGE EN 3D



Synergies

« La luzerne constitue une bonne tête de rotation pour les cultures, qui bénéficient du fumier du troupeau. Le troupeau valorise aussi les surfaces en herbe plus ou moins obligatoires ».

« Le troupeau valorise 240 tonnes de paille, 240 tonnes d'enrubannage, plus 700 quintaux d'orge et 250 de blé ». « Hors saison, les tunnels pour le séchage du tabac servent aussi pour loger les agnelles ou le matériel ».



Travail

« 330 K€ investis, sans auto-financement, dont 245 K€ dans les bâtiments (bergerie de 1 800 m² et 2 tunnels)... et seulement 20 K€ dans le matériel ».

« Prochains investissements : construction d'un hangar à fourrages (600 m²), puis agrandir la bergerie de 300 m² (salle de tonte, parc de contention, engraissement agneaux) ». « Pas d'agnelages pendant les semis d'automne (mi-octobre)... mais cumul de l'effeuillage du tabac avec l'agnelage de novembre-décembre ».



Métier

« Je me considère comme un éleveur qui produit des céréales, avec l'objectif de jouer sur les complémentarités entre ateliers »



POUR ALLER PLUS LOIN

La mixité « cultures – ovins » : des complémentarités
entre ateliers qui constituent un atout pour la
durabilité des systèmes - VEGETOV
Institut de l'Élevage - Octobre 2016



CONTACTS :

Carole Jousseins
Tél. : 05 61 75 44 41
carole.jousseins@idele.fr

Ovins et grandes cultures : nouvelles complémentarités pour une association traditionnelle

ÉTUDE FRANCEAGRIMER

Les systèmes de polyculture-élevage (dans les zones de Cultures ou Cultures-élevages) ont connu une forte diminution depuis de nombreuses années. Mais de nouveaux atouts et de nouvelles opportunités se font jour en faveur de cette mixité, par la mise en avant de l'agroécologie, et surtout par l'intérêt renouvelé de la diversification pour sécuriser les revenus face à une conjoncture économique de plus en plus volatile.

Le projet VEGETOV vise à enrichir les argumentaires et les référentiels en faveur du développement de la mixité ovins - grandes cultures. Il s'intéresse à une meilleure compréhension des motivations et des modalités de sa mise en œuvre, à une connaissance plus précise de ses atouts et éventuelles contraintes et à l'évaluation de ses performances et conditions de réussite.

Avril 2017

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2416-9617
Référence idele :
00 17 301 010



RMT SPyCE
Systèmes de polyculture élevage

AUTOSYSEL

Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE